

Remarques sur l'origine et la répartition du Buis

(*Buxus sempervirens* L.) Buxacées

Par A.-H. DIZERBO

Dans les Quatre Flores de France de FOURNIER, le buis est décrit comme un arbrisseau de 1 à 5 m, à bois jaune très dur, peuplant les coteaux arides, à préférence calcaire, commun ou rare selon les régions et pouvant atteindre un âge avancé : 100 à 600 ans.

Sa répartition générale est la suivante : Europe centrale et méridionale ; Balkans, Alpes, Centre de l'Espagne et du Portugal, Corse ; Afrique du Nord, Caucase et Himalaya. Il occupe une bande comprise entre 35° et 50° de latitude nord. En France, il est commun ou rare selon les régions.

Cette répartition générale a été étudiée à différentes reprises à la limite occidentale de son aire d'extension, en Grande-Bretagne et en France.

En Grande-Bretagne, PIGOTT et WALTERS ont constaté qu'une étude sur le buis devait s'appuyer sur les résultats des enquêtes linguistiques et toponymiques et que si le nom du buis est d'origine latine, la présence de ce mot dans les diverses langues ouest-européennes ne donne aucune indication sur l'origine de la plante. L'absence de mention d'un mot pré-romain différent ne permet pas de dire que le buis était une plante inconnue avant les romains, il a pu en effet exister un mot désignant le buis, assez proche de la forme latine qui aurait effacé ce mot. On ne peut donc imputer aux romains l'introduction de la plante dans le Sud de l'Angleterre et le Nord-Ouest de la France.

L'opinion de TANSLEY selon laquelle le buis aurait été introduit plus tardivement, à l'époque médiévale, dans le Nord de la France, est discutable, le buis vit sur des buttes de calcaires durs qui ont été fortifiées au Moyen âge, mais il ne faut pas oublier que les représentants de toutes les civilisations se succèdent sur les points stratégiques, souvent en détruisant les vestiges d'occupations antérieures.

Cependant en France, PICQUENARD écrit : « (le buis) est « certainement indigène dans quelques localités de la Gaule, par « exemple sur les coteaux calcaires, tellement arides que jamais « Gallo-Romains n'auraient eu l'idée d'y placer leurs habitations ; « mais dans notre région (le Finistère) où le calcaire est rare et

« le buis également, on a eu l'occasion de remarquer plusieurs fois la présence du buis et de ruines gallo-romaines dans des localités qui, sous une forme ou une autre, portent un nom contenant une allusion à cette présence ».

COURCELLES se borne à indiquer que le buis est associé à des établissements gallo-romains dans l'Est du Massif Armoricaïn : DAVY DE VIRVILLE, étudiant la même région, n'est pas aussi affirmatif.

L'indication précise la plus ancienne qui ait été donnée sur l'existence du buis en Europe est celle qui a été retirée de l'étude des charbons de bois néolithiques de la région de Brighton en Angleterre. Par ailleurs, la toponymie a permis de préciser que le buis était bien connu sous l'occupation romaine et au Moyen âge en Grande-Bretagne et en France. Il semble que les sources d'informations pour la France, citées par PIGOTT et WALTERS, soient trop restreintes, la carte de répartition des localités botaniques et des lieux portant le nom du buis est manifestement inexacte pour la Bretagne.

En Bretagne, les lieux mentionnés par les nomenclatures officielles pour le Finistère sont au nombre de 48 ; dans les Côtes-du-Nord de 23 ; dans le Morbihan de 11 ; dans l'Ille-et-Vilaine de 28. Ce sont les Beuz, Beuzen, Beuzayer, Beuzit, Buzit, Boissière, Boixières, Bouessières, Bouexic, que l'on trouve çà et là. Il faut tenir compte du fait que ces documents omettent les lieuxdits inhabités et que le nombre de localités portant le nom du buis est en réalité bien plus élevé.

La liste des localités botaniques où le buis a été trouvé est la suivante pour l'ensemble du Massif Armoricaïn :

Finistère : Daoulas, L'Hôpital-Camfrout, Pont-de-Buis, Le Faou, Châteaulin, Le Perrenou en Plomelin, Forêt de Carnoët, Pont-Kerlot en Arzano.

Côtes-du-Nord : La Boissière en Allineuc, La Boissière en Plérin, Creac'h-Kas près de Trégarzec, Forêt de Coat-an-Noz, Bourbriac.

Morbihan : Monteneuf, Reminiac, Saint-Jean-la-Poterie, Bois du Talhouët en Guidel.

Ille-et-Vilaine : Laillé et Bagatz.

Mayenne : Peu commun. Javron, Saint-Mars, Jublains, Saint-Pierre-sur-Orthe, Saint-Christophe-de-Luat, Grez-en-Bouère, Bois d'Hermet, Bord de l'Erve entre Saint-Pierre et Saulges (cette localité a fait l'objet d'une étude détaillée de DAVY DE VIRVILLE), Loigné.

Sarthe : Butte de Folton près d'Assé-le-Baisne.

Loire-Atlantique : Mauves, Varade, Rougé.

Deux-Sèvres : Saint-Germain.

Certaines de ces localités sont renommées, DUVAL cite celle de Saint-Maurice-de-Carnoët mentionnée en 1785 ; l'intérêt de telles stations forestières vient d'être récemment mis en évidence par BARDEL, car elles abritent des biotopes remarquables.

On ne peut qu'être surpris de la disproportion entre le nombre des lieuxdits et celui des localités botaniques, ceci est dû à ce que, dans bien des cas, la plante a été citée parce qu'elle était remarquable, soit par sa taille, soit par sa rareté. Cependant il semble qu'il y ait eu une régression de l'espèce, celle-ci, cultivée ou non, ne s'est maintenue qu'avec difficulté, ses semis se faisant

mal et sa destruction se poursuivant systématiquement en raison des qualités de son bois, ou encore pour la fête des Rameaux.

Actuellement, les stations qui peuvent être considérées comme naturelles dans l'Ouest sont celles de Mauves et de la Mayenne. Les stations forestières peuvent être subsponsanées.

On peut dire en conclusion que l'origine de cette plante est triple :

Le buis est tantôt planté et se retrouve sur l'emplacement d'anciens jardins, tantôt subsponsané à la suite de très anciennes cultures pouvant remonter à l'époque gallo-romaine, voire néolithique, mais il est beaucoup plus rarement spontané.

BIBLIOGRAPHIE

- BARDEL M., Soc. Bot. France, 1961, pp. 61-62, 2 fig.
COURCELLES R., « Flore de la Mayenne », Dactylographié. Labo. Bot. Appl. Rennes.
DAVY DE VIRVILLE, Ad. Bull. Mayenne-Sciences, 1935, 35 p., 5 pl.
DUVAL M., « Forêt et Civilisation dans l'Ouest au XVIII^e siècle ». Rennes, 1959, pp. 27 et 274.
FOURNIER P., « Les Quatre Flores de France ». Lechevallier, 1962.
LLOYD J., « Flore de l'Ouest de la France », 5^e éd. 1897.
PICQUENARD C.-A., Soc. Arch. Finistère, 1923, 70 p.
PIGOTT C.-D. et WALTERS S.-M. in LOUSELEY J.-E., « The changing flora of Britain », 1953, pp. 184-187, 1 pl.
TANSLEY A.-C., « The British Islands and their végétation ». Cambridge, 1939.